



Les affriquées en dialectal tunisien

Abdelkader Ben Farah

► **To cite this version:**

Abdelkader Ben Farah. Les affriquées en dialectal tunisien : La "tachtacha" comme exemple. L'Atlas tunisien, Nov 2008, Sousse, Tunisie. <halshs-00593352>

HAL Id: halshs-00593352

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00593352>

Submitted on 20 May 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les affriquées en dialectal tunisien

Le phénomène de la TACHTACHA comme exemple

Ben Farah Abdelkader¹

Introduction

Ce travail s'ancre dans les grands objectifs pour la réalisation de LATLAS tunisien. Il s'agit du regroupement de la matière relative aux phénomènes dialectaux appartenant à la langue tunisienne. Puis, en décrivant ces phénomènes, on aboutira à une taxinomie dans des cartes qui font apparaître les propriétés linguistiques d'un point de vue géographique, là où elles se rencontrent ou se séparent et où se ressemblent ou diffèrent.

Dans le but de déterminer les caractéristiques du système de consonnes dans le dialecte tunisien, nous essayons d'étudier un phénomène phonologique que les grammairiens et les phonologistes appellent « les consonnes affriquées » qui est un phénomène fréquent dans plusieurs ou même toutes les langues. Ce phénomène entre autre fait d'une langue une langue vivante.

L'objet de notre étude est un phénomène auquel nous attribuons la terminologie « TACHTACHA ». Nous essayons de préciser des propriétés linguistiques et de cerner le degré de ses rapports de lien et de différence avec le système linguistique de l'arabe standard. Par ailleurs, nous poursuivons le niveau d'unité et de stabilité de ce système.

Ce travail sera divisé en deux parties :

- une première partie qui concerne la description du phénomène étudié et son statut parmi les autres phénomènes phonologiques proches, et ceci en revenant aux exemples trouvés dans les œuvres des grammairiens.

¹ Institut Supérieur des Langues Appliquées et Multimédia NABEUL.

- Une deuxième partie qui traite le phénomène en se basant sur les études modernes qui s'intéresse du sujet objet d'étude. A ceci s'ajoute une examination des exemples pratiques, une observation de leurs progressions et une recherche des causes et des progressions. Mais avant d'entamer l'étude de ce phénomène nous en présentons une définition des affriquées pour ne pas confondre la tactacha avec d'autres terminologies comme l'assimilation, la commutation ou inversion.

1- Les consonnes affriquées

Dubois décrit une affriquée entant qu'une « consonne qui combine très étroitement une occlusion et une frication. Ainsi la consonne initiale anglaise dans *child* (à peu près [tʃ], mais notée]č[) ou la consonne initiale de l'italien *giorno*[dzorno]. Bien que l'occlusion soit plus importante au début de l'affriquée et la frication à la fin, ces deux mouvements sont simultanés et non successifs comme on l'a longtemps cru. Dès le début de la prononciation de l'affriquée, les organes phonatoires sont en place pour une semi occlusion, qui tend de plus en plus à renforcer son caractère fricatif, d'où le nom de *semi-occlusive* ou *semi-fricative* que l'on donne aussi à ce type d'articulations.

Dans l'histoire des langues, il s'emble que les affriquées aient tendance à perdre leur caractère occlusif pour devenir des fricatives [..]

Sur le plan acoustique, les affriquées se différencient des occlusives par le caractère strident qui correspond à un bruit d'intensité particulièrement élevée et des fricatives par le caractère discontinu correspondant à un silence (au moins dans les bandes de fréquences. Situées au-dessus des vibrations des cordes vocales) suivi et /ou précédé d'une diffusion de l'énergie sur une large bande de fréquence. (Dubois et all..2007 :21,22).

Notre recherche débute par une définition linguistique surtout que ce phénomène n'existait pas dans l'arabe ancien. Il est vrai que les phonologistes arabes s'étaient intéressées d'autres phénomènes phonologiques et ce depuis Alḥalil (786) qui, le premier, avait donné une classification basée sur des particularités de l'appareil de prononciation. On peut citer la prononciation et la production des consonnes entre autres.

En ce qui concerne la description des consonnes et ces caractéristiques en une conception bien déterminée, il faut attendre Sībawayh (796) pour retrouver les propriétés de : Voisement /Non-voisement et Intensité / Laxité.

1.1. Description de l'interaction phonologique

Les phonèmes avaient connu un grand intérêt. Et ce avant Alḥalil, il s'agissait d'Aristote dans *Poétique* où il définit le phonème alphabétique comme étant un « phonème divisé qui s'ancre par nature dans un tout construit phonologiquement.. ». Les arabes anciens empruntaient à Aristote. Il s'agit des phonologistes et chirurgiens ceux qui se sont intéressés aux rôles des organes (gorge, larynx et autre..) dans l'avènement des consonnes et à l'analyse des phénomènes phonologiques stables et variables. Tel est le cas d'Avicenne dans la description de *jim* الجيم [j²] par exemple. Il dit dans le chapitre quatre de sa lettre : « le *jim* se produit de l'occlusion complète par l'apex et du contact de la partie avant de la langue et du palais. Ce dernier est d'un relief inégal, marqué à gauche et à droite, et qui prépare l'humidité nécessaire pour que l'air déchargé puisse pénétrer dans ce canal étroit. Mais il se façonne et tend à élargir ce dernier avant de terminer son sifflement entre les dents. L'humidité projetée diminue de son sifflement pour la rendre au claquement initial. L'explosion de cette

² « le *jim* arabe est, comme le soutient à juste titre Ibnū Sīna, une occlusive. Il se distingue du -j-européen (z) parce qu'il s'agit, pour la langue arabe, d'une occlusive au début [..], fricative à la fin » (Raḍouane. *Les causes..* :29).

humidité ne va pas très loin et ne s'étend pas beaucoup ; son dépassement n'excède pas le lieu de la décharge post-occlusive. » (Avicenne.2002 :28,29).

Puis, il passe à la description du *chin* الشين [ch] en disant : « Le *chin* se produit là où se produit le *jim* même, mais sans occlusion aucune. Le *chin* est donc comme qui dirait un *jim* non occlus, et le *jim*, un *chin* qui commence par l'occlusion puis se libère. (ibid. :29).

A ce propos, le linguiste tunisien Taïb Bakkūch affirme que la description précitée ne s'applique que sur les affriquées [دج][دج] en raison de caractère du voisement sans laquelle le [ت] [تش] pourrait l'être, c'est aussi le cas de la prononciation qui existe partiellement dans la région de Tadmor et de quelques villages de Aljabal A-charqi en Syrie ; une prononciation influencée par les dialectes Araméen³.

Ce commentaire montre que les consonnes subissent des changements dans sa réunion d'autant plus que la prononciation de la consonne change d'une ère à une autre. De cette façon, la description d'Avicenne, malgré sa précision, ne peut s'impliquer que sur une consonne affriquée comme le pense Bakkūch. En définitive, un phonème est susceptible de transformation.

Cette transformation revient aux différences dialectales et aux changements phonologiques.

De nombreux chercheurs justifient le glissement du dialecte par rapport au arabe standard dans les pays arabes, dans la Tunisie pour des raisons dans la plus importante l'économie de la prononciation ; en effet en passe du « difficile au facile, de l'aigu au doux et du compliqué au simple [..]. Ainsi les divergences entre l'arabe standard et les dialectes résultent du besoin des gens de s'exprimer aisément, simplement et avec clarté »

³ Voir l'introduction arabe du Lettre d'Avicenne :10.

(Alğundi.1978 :131,132). À ceci s'ajoute les facteurs historiques et sociaux..

En général, ces transformations existaient dans le patrimoine linguistique arabe, mais elles continuent à se manifester. Ici on n'est plus limité aux phénomènes anciens comme : l'assimilation, l'inversion, la commutation et l'inflexion⁴. Dans ce sens la progression linguistique est arrivée à un nouveau phénomène phonologique à savoir les consonnes affriquées qui apparaît à la fin du XIX selon le Petit Robert.

Nous essayons de poursuivre ce phénomène en nous aidant des applications qui se basent principalement sur l'ouïe, l'observation et la déduction du dialecte tunisien qui fait apparaître le phénomène dans quelques régions⁵.

1.2. Quelques manifestations de la progression du dialecte tunisien

La consonne [ch] intervient beaucoup dans le dialecte tunisien partout dans le pays : au sud, au centre, au nord, chez les ruraux et chez les citadins.. Ceci apparaît surtout dans la voix interrogative ou entraine loin de l'arabe standard. Le tunisien dit toujours : « *waqtāch ?*, *kifāch ?*, *lāch ?*, *tammāch ?..* » ce qui correspond respectivement en arabe standard à : « *matā ? (quand ?)*, *kayfa ? (comment ?)*, *limāda ? (pourquoi ?)*, *hal yūğadu ? (ya-t-il ?)* ».

Cette consonne est primordiale dans notre Tachtacha. Il s'agit de la présence de deux phonèmes dans une seule consonne⁶ qui sont [tʃ] [تش] qui remplacent la consonne [t] [ت]. La Tachtacha exercé dans deux régions

⁴ Pour connaître de tels phénomènes, voir : Sībawayh. IV :431..479, et Alḥaṣaiṣ de Ibnu-ğenni II :139..143, et Charḥ almufaṣṣal de Ibnu-Ya'īch.V :538.., et récemment : A-nnachrti, ḥamza 'abdallah. Min maḍāher a-ttaḥfif fillisān al'arabi.1986, et Nūreddīne, ḥassan Moḥamed. A-ddalīl ila qawa'ed alloga al'arabiya.1996. Voir particulièrement : Almo'jam almofassal fi 'ilm aṣṣarf.1993 qui évoque la majorité des changements phonologiques.

⁵ Nous avons mentionné quelques différences d'une région à une autre toutefois nous traitons le phénomène d'un point de vue général. Nous projetons l'étude de ces différences à d'autres recherches.

⁶ Il ya un phénomène pareil : [g.ç] →[ç.ç] rare en Tunisie et fréquent en Algérie.

éloignées ; l'une au sud ouest (spécialement Nafta) et l'autre au nord-est (le Cap-Bon ; spécialement Nabeul et Dar Cha'ban Elfehri).

2. Description de la Tachtacha

En rencontre la tachtacha dans la majorité des positions de la consonne [t] dans le mot que ce soit un nom ou un verbe.

Nous avons marqué après les tests de plusieurs mots la difficulté de concevoir des règles qui régissent les degrés de sonorité des consonnes affriquées, surtout que ces degrés diffèrent du sud au nord dans la prononciation du même mot. Pour cela nous avons essayé dans cette recherche de réunir les deux voix dans l'intention de poser des interrogations générales sur ce phénomène :

- Quelle est la relation entre les consonnes affriquées et l'accentuation relativement à sa position dans le mot ?
- Quel est le rôle de la position de [t] dans le mot dans le degré de sonorité de la tachtacha ?
- Peut-on considérer ces consonnes affriquées comme un, deux ou trois phonèmes ?
- Serait-il possible de trouver des points communs qui nous aident à concevoir une typologie qui systématise ce phénomène ?

2.1. Les causes interprétant la tachtacha

Avant l'examen de ce phénomène, il vaut mieux revenir aux caractéristiques phonologiques des deux phonèmes : [t] et [ch], ce qui nous aide à trouver les causes qui mènent à cette progression de la prononciation d'une consonne fréquente dans le dialecte tunisien et surtout dans les verbes, à travers ses traits distinctifs et ses points d'articulation⁷.

⁷ « le point d'articulation c'est le syllabe ou fini le son » (Ibnu-Ya'ich.V :516).

2.1.1. Les propriétés du [t]

Dans le chapitre II de sa lettre, Avicenne classe les consonnes/lettres en deux catégories ; l'une est simple, l'autre est complexe⁸. Le [t] est simple ; elle se produise grâce à des occlusions totales du son -ou de l'air qui engendre le son- suivies d'explosions brusques⁹. Il nous parle dans le chapitre deuxième des causes de la production des « lettres »¹⁰..

Il résulte de cette référence les caractères stridents de cette consonne. Les grammairiens arabes ont tous affirmé ses traits distinctifs : l'intensité, le non-voisement et l'ouverture. (Sibawayh. IV :434,436).

A ceci s'ajoute le point d'articulation du [t] dans elle se produit de la fermeture de la langue plus que la fermeture du palais et du nez en mettent l'apex sur les dents supérieurs, ainsi en réalise l'occlusion totale et fait le [t] intense.

Ces caractéristiques qui s'ajoutent au point d'articulation font de sa prononciation accidentelle et brutale puisqu'elle se fait de cette position..

2.1.2. Les propriétés du [ch]

Le [ch] est une consonne non-voisée, spirante et ouverte (ibid.). Elle sort de la partie avant de la langue et ce lui qui correspond du palais supérieur¹¹. Ibnu-Ya'ich justifie l'intervention de [ch] sur d'autres phonèmes -même s'il parlait de l'assimilation¹²- par sa spécificité de la dispersion¹³.

En somme, le [ch] et le [t] ont des propriétés communes (non-voisée et ouverte) et d'autres différentes (la laxité et l'intensité). A cause de

⁸ « Certaines lettres sont en vérité simples, qui se produisent grâce à des occlusions totales du son -ou de l'air qui engendre le son- suivies d'explosions brusques. D'autres sont complexes qui se produisent grâce à des occlusions partielles mais suivies d'explosions continues » (Avicenne, chapitre II :19).

⁹ Voir chapitre troisième d'Avicenne :De la dissection du larynx et de la langue :23..

¹⁰ (ibid. :19).

¹¹ Voir Avicenne :29.

¹² Ibnu-Ya'ich évoque le [ch] devant une autre [ch] seulement.

¹³ Il parle ici d' « *al'istitalatu fittafachchi* ». (V :538).

l'intensité, les habitants objet d'étude ont entré le [ch] sur le [t] parce que l'occlusion devient partielle ce qui laisse l'air passer avec burble (turbulence) produisant ainsi un son fricative, alors le [t] devient spirante /lâche ou « entre intensité et laxité » et par conséquent affriquée.

D'ailleurs selon Ibnu-Ya'ich les consonnes qui sont entre intensité et laxité sont d'origines intenses. Elles se servent d'autres phonèmes proches de laxité pour laisser l'air échapper (Ibnu-Ya'ich V :524).

L'objectif de cette progression est alors la lénition de di-occlusion entre les dents et l'épanouissement dans la prononciation de [t]..

Cette combinaison des deux consonnes qui a changé le point d'articulation de la [ch] qui devient au niveau de l'apex, et modifié l'intensité de l'articulation de la prononciation de la [t] en lui donnant une laxité puisqu'elle crée une fuite dans la langue où l'air peut passer aisément. Ainsi la [t] connaît une dispersion avec la [ch] , et sa prononciation change du palais supérieur à l'ouverture de la bouche. En somme les caractéristiques communes et les points d'articulations des deux consonnes constituent deux raisons qui rapprochent les deux consonnes ; l' »une aide l'autre à se prononcer avec laxité.

Ce phénomène phonologique existe en anglais en une seule consonne et en français en deux. En arabe standard et en dialecte tunisien autre que les régions objet d'étude ce sont deux consonnes indépendantes. En ce qui concerne les régions de Nafta et du Cap-Bon, il s'agit tantôt de deux consonnes puisque la [ch] existe toute seule dans leurs paroles, tantôt elle s'associe à la [t]¹⁴ et faisant ainsi une seule consonne même si avec des degrés de sonorisation divers.

¹⁴ Certains habitants du Cap-Bon justifient l'intervention de ce phénomène dans leurs paroles par l'arrivée des juifs venant de Jerba. Ces derniers sont connus par leur fréquente utilisation de la [ch].. Pour les gens du Jrid (ex :Nafta) ; il est fort probable que ce phénomène a pour origine l'immigration des tribunes de Tadmor et certains villages de Aljabal A-charqi à l'est de la Syrie. Ces gens ont été influencés par les dialectes Araméens. Cette dernière hypothèse revient aux historiens-sociologues pour être confirmée.

2.2. Les degrés de sonorisation de la tachtacha

Nous proposons dans cette étape une étude de quelques exemples où on trouve notre [t] et ce en nous basant sur les positions dans le mot. Aussi, en nous veillant sur ses prothèses et les voyelles et les lettres de prolongations (*alif, wāw, ya'*). Notons qu'on ne prétend pas formuler des lois/règles qui organisent ce phénomène, un tel objectif serait l'objet d'une langue d'étude.

2.2.1. Le rôle de la position de la [t] dans les degrés de la tachtacha

Ce concept de consonne affriquée signifie un phénomène combinatoire regroupant deux phonèmes [t] et [ch]. La fréquence de ces deux phonèmes qui constituent une seule consonne varie selon la position de la [t] dans le mot. Nous poursuivons les degrés de la tachtacha : forte sonorisation/faible sonorisation à travers ses trois positions : au début, au milieu et à la fin du mot.

- Au début du mot : *tmar* (dattes), *talfza* (télévision), *temsaḥ* (crocodile), *tūnis* (Tunisie)..
- Au milieu du mot : *mfāteḥ* (clés), *mfartak* (décomposé), *mkāteb* (bureaux), *mtambar* (timbré)..
- A la fin du mot : *mrāyāt* (lunettes), *man'ūt* (qualifié), *mchiit* (je suis allé), *ḥūt* (poissons)..

Ces exemples montrent que la sonorisation est forte quand la [t] est au début du mot. Ceci revient à ce qu'il est difficile de commencer par ce phonème vu ces caractéristiques précitées. Pour cela l'articulateur est obligé de recourir à la [ch]. On aura ainsi une forte sonorisation quoiqu'il y ait des degrés différents d'un exemple à un autre.

Quant à la position finale de la [t], nous remarquons que la sonorisation devient faible puisque la prononciation du mot se termine au niveau de la [t].

En ce qui concerne la position médiane de la [t], le degré de sa sonorisation est intermédiaire à cause du passage facile de l'air quand le mot est déjà parti même si la syllabe qui contient la [t] constitue dans plusieurs exemples le point d'accentuation.

2.2.2. Le rôle des relations du voisinage dans la tachtacha

On entend par voisinage les précédents et les suivants (lettres et voyelles). Leurs relations avec la [t] déterminent les degrés de sonorisation de la consonne affriquée. En premier lieu, on remarque une interaction plus ou moins forte de notre consonne avec les voyelles longues et les lettres de prolongation.

Avec les précédents, l'air est déjà dispersé ce qui rend facile la prononciation, et la tachtacha devient moyenne.

Avec les suivants, l'air sauvera la prononciation et rend la sonorisation moins forte ; on cite comme exemples :

- Les précédents : lettres de prolongation : *mfātah* (clés), *aḥwāt* (des sœurs), *mīt* (mort)..
- Les suivants : lettres de prolongation : *oḥtou* (sa sœur), *oḥtī* (ma sœur), *ḥtār* (il à choisi).

Le précédent et le poursuivant peut être une consonne intense. Dans ce cas, la sonorisation de la tachtacha devient forte pour atténuer l'intensité de ces consonnes. Parallèlement la tachtacha a une sonorisation faible avec les consonnes lâches, exemples :

- Le précédent : consonne intense : *mraḡtīni* (tu m'as inquiété), *ḡaddtī* (ma grande mère)..
- le poursuivant : consonne intense : *taḡraḥ* (elle/tu blesse qqn..), *tdāwī* (elle/tu soigne qqn..)..
- Le précédent : consonne lâche : *yḥatref* (il vole), *ḥtam* (il a fini)..

- le poursuivant : consonne lâche : *teḥram* (il a souffert), *teḥrab* (il est pressé)..

C'est approximativement la même manière avec les consonnes voisées et non-voisées, respectivement comme les occlusives et les lâches, exemples :

- Le précédent : consonne voisée : *met'allem* (éduqué), *waktāš* ? (quand ?)..
- le poursuivant : consonne voisée : *met'allem* (éduqué), *tbī* (elle/tu vend(s)), *metrabbī* (tu/il a de la morale)..
- Le précédent : consonne non-voisée : *ftayta* (un peu), *šahūra* (belle fille), *skat* (il se taire)..
- le poursuivant : consonne non-voisée : *takrūri* (sorte de drogue), *msattak* (stupide)..

Tous ces exemples montrent que les degrés de sonorisation de la tachtacha devient forte à chaque fois la [t] est précédée ou suivi d'une voyelle double/longue. Ceci nous rappelle un phénomène pareil; celui de la Kachkacha dans les anciens dialectes de Rabi'a et *Muḍar* où la [k] est influencé par « alkasra » qui la suit et elle devient une consonne affriquée prononcé au niveau de la bouche.

Par ailleurs, le degré de sonorisation devient plus fort dans le cas de la gémination (*šadda*) : *houtti* (mon poisson), *mrattab* (arrangé) pour bien faciliter la prononciation du double [tt] qui gêne la langue dialectal.

D'un autre coté, le degré de sonorisation s'affaiblit et devient presque nul quand la [t] est précédé d'une [ch] indépendante, exemple : *chtaa* (hivers) de même quand la même [ch] suit la [t] exemple : *tšouf* (tu vois).

De telles analyses et de telles interprétations nécessitent encore plus de précision surtout avec les exemples où se réunissent des facteurs opposés..

Conclusion

Après avoir décrit le phénomène des consonnes affriquées à travers l'exemple du dialecte tunisien, et après avoir présenté une première conception des « lois phonologique » qui déterminent ce que nous appelons « Tachtacha », on peut déduire des résultats généraux :

Cette progression phonologique, qui s'est passé dans la prononciation du [t] dans quelques régions tunisiennes n'est pas un phénomène local mais plusieurs langues le partagent.

Il existe dans l'anglais d'une façon inverse puisque le [t] précède le [ch].

On trouve également que l'allemand a changé le [z] du [t] ancien qui se trouve au début du mot.

Ce phénomène des consonnes affriquées constitue-en utilisant la technique de commutation- un seul phonème dans le dire des régions objet d'étude.

La fonction de ce phonème est une variante combinatoire.

D'une autre part, on peut déduire des résultats généraux qui concernent ce phénomène. En effet, c'est une action /comportement collectif spontané. Il est sûr que tout se fait lentement et progressivement sans se limiter à un lien précis. En outre, les résultats des tests exercés sur plusieurs exemples indiquent que la tachtacha est un phénomène fréquent dans la plupart des mots contenant le phonème [t] quoique à des degrés différents et ce chez tous les habitants de Nafta et la majorité du Cap Bon. Vendryes insiste que « Tant que le changement ne se limite pas en un mot isolé, mais plutôt dans tous l'appareil de la prononciation, tous les mots [ou il ya (t)], doivent suivre cet appareil et se transforme de la même façon » (in Abdettawab, 1997 :22,23).

Le [ch] reste le seul phonème qui a la propriété de coloration ou de contamination, une solution auxquelles recourent plusieurs langages afin d'éviter la caractéristique de l'occlusion qui est une base dans plusieurs phonèmes. Plusieurs habitants du Golfe arabe par exemple changent le [k]

[ك] en [š] [ش] : « *Labbayša allahumma labbayš* » (invocation à Dieu). De leur part, les égyptiens changent le [j] [ج] en [ch] : « *wağh* → *weš* (*figure*) » et les magrébins chez qui le [ğ] [ج] devient [ch] [ش] : « *ğah* → *šah* (*pisser*) ».

Ainsi, la tachacha n'est pas exclue des spécificités générales qui distinguent toutes les langues humaines et elle est un aspect de lénition linguistique qui traduit l'adaptation d'une telle langue aux besoins du progrès dans tous les domaines et ceci fait une langue vivante comme nous l'a mentionné au début.

Enfin, ce travail est en général un simple appui pour poursuivre le phénomène dans un grand nombre d'exemples dans le but d'une étude systématique contribuant à la description de la progression linguistique et ce à travers le dialecte tunisien.

Bibliographie :

- **En français :**

Avicenne, 2002. *Les causes de la production des lettres* (traduit de l'arabe par Nebil Radhouane). Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts « Beit al-Hikma ». Tunisie.

Dubois Jean et all., 2007. *Grand dictionnaire Linguistique et Sciences du langage*. LAROUSSE.

Le Petit Robert de la langue française (copie électronique).

- **En arabe :**

'smar, Rāġi, 1993. *Almo 'jam almofassal fi 'ilm aṣṣarf*. Ed.1. Liban.

Abdettawab, Ramaḍan, 1997. *Attaṭawur alluġawī*. Librairie ḥanġi. éd. 3. Egypte.

Alġundi, 'alam-addine. 1978. *Allahaġāt al'arabya fitturāt*. Addār al'arabya lilkitāb. Lībia-Tūnis.

A-nnašrti, ḥamza 'abdallah. 1999. *Min maḍaḥer a-ttaḥfiḥ fillisān al'arabī*. 1986.(PDF).

Ibnu-ġenni Alḥaṣaiṣ. Ed 4. Egypte.

Ibnu-Ya'ich, 2001. *Charḥ almufaṣṣal*. Ed.1.Liban.

Nūreddīne, ḥassan Moḥamed. 1996. *A-ddalīl ila qawa'ed alloġa al'arabiya*. Ed.1Liban.

Sībawayh,(?). *Alkitāb*. Dār aljīl. Ed 1.Liban.